

BUCHENWALD - DORA

ET LEURS COMMANDOS

Bulletin Trimestriel de l'Amicale des Déportés Résistants Patriotes
et Familles de Disparus de Buchenwald-Dora et Commandos Dépendants

Rédaction - Administration
Permanence de l'Amicale
10, rue Leroux - Paris-16^e

Téléphone : KLEber 84-05

Compte Chèque Postal
— PARIS 10.250-79 —

ASSURER LE SUCCÈS DE NOTRE CONGRÈS

Le 6 Novembre 1960

A PARIS - SALLE LANCRY

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

placé sous la présidence de
Madame **Lucie F. H. MANHÈS**
Présidente d'honneur de l'Amicale

9 heures - Election du bureau - Ouverture des Travaux.

Rapport sur l'activité de l'Amicale présenté par
Charles ROTH, secrétaire général.

Rapport sur la modification des statuts présenté par
Roger ARNOULD, secrétaire général adjoint.

Discussion sur les rapports présentés.

12 heures 30 - Déjeuner en commun.

14 heures - Visite au cimetière du Père-Lachaise

15 heures 30 - Reprise des travaux du Congrès.
Votes des résolutions et statuts.

Discours de clôture par le Président
Marcel PAUL

Le congrès se terminera vers 17 heures 30.

PAS DE BASES EN FRANCE Pour le MILITARISME ALLEMAND ! Châtiment des Criminels de Guerre

Lorsqu'en 1945 fut écrasé le militarisme allemand, les rescapés de Buchenwald pensèrent que les enfants et les familles de ceux qui ne reverraient plus les leurs pourraient enfin vivre en paix au milieu du respect, de la sympathie et de la reconnaissance de l'ensemble des Français.

Il était impensable, alors, que les crimes commis par les hitlériens et l'armée allemande puissent ne pas être punis. Chacun admettait, comme une chose naturelle, que soient mises hors d'état de nuire, et par conséquent hors d'état de se reconstituer, toutes les organisations militaires ou para-militaires allemandes, qui s'étaient rendues complices des monstres qui gouvernaient le Troisième Reich.

Il était impensable, et il le fut longtemps, que d'anciens criminels de guerre puissent ne pas être châtiés et réduits au silence : leurs millions de victimes criaient justice !

Puis, on s'en souvient, ce furent les grands revirements dans la politique internationale. On parla de moins en moins des criminels. Certains furent libérés, voire même

blanchis. Ils reprirent alors de l'activité dans tous les domaines, rétablirent leurs liaisons internationales avec les traîtres qu'ils avaient suscités dans chaque pays. L'armée allemande fut reconstituée en Allemagne fédérale, dotée d'un matériel et d'armes modernes.

A chaque fois, devant nos inquiétudes, on cherchait à nous apaiser en nous montrant cette nouvelle armée comme quelque chose de nouveau, d'inoffensif, sans portée sur l'avenir de nos foyers.

Mais, de ce côté-là, on ne voyait que l'esprit de revanche croître, que de nouvelles exigences territoriales se faire jour.

Alors que dans l'Allemagne de Bonn les persécutions, contre ceux qui avaient été les plus ardents combattants contre le régime hitlérien de boue et de sang se déployaient, parallèlement, les anciens dignitaires nazis se faufilaient aux postes décisifs de la politique, de la Bundeswehr, de la magistrature, de l'économie, de l'enseignement. Nous avons donné, et d'autres l'ont fait aussi, des noms et des faits précis.

(Suite page 2)

Aux termes des statuts en vigueur nous rappelons que les assises nationales de l'Amicale sont ouvertes **A TOUS LES ADHERENTS** « en règle avec les statuts et pouvant se rendre au lieu fixé... ».

Etre en règle avec les statuts c'est, en premier lieu, avoir payé sa cotisation annuelle. Si, par hasard... ou par négligence, quelques

camarades soucieux d'être parmi nous n'avaient pas rempli ce devoir pour 1960, ils pourront s'en acquitter en entrant dans la salle du Congrès. Le lieu fixé c'est la « Salle Lancry », 10, rue de Lancry, près de la place de la République à Paris.

Nous remercions les camarades qui se sont déjà faits inscrire et demandons aux autres de bien vou-

loir nous informer sans tarder de leur participation. Cela nous est indispensable pour la préparation pratique du Congrès. Une lettre détaillée sera adressée à tous les camarades qui se feront inscrire.

HEBERGEMENT. — Nous pouvons retenir des chambres pour nos camarades de province qui le désirent.

REPAS DU MIDI. — Celui-ci se tiendra au restaurant de la Salle Lancry. Prix : environ 8 NF. **S'inscrire à l'avance.** Cette recommandation s'adresse en particulier à nos camarades de la région parisienne.

Ecrire à l'Amicale.

Pas de Bases en France Pour le Militarisme Allemand! Châtiment des criminels de guerre

(suite de la page 1)

On ne pourra jamais assez rappeler qu'il y a actuellement en Allemagne fédérale 1.250 organisations fascistes et militaristes, dont certaines, sans même le cacher, sont ouvertement des organisations de « SS ».

L'armée allemande est commandée par 130 généraux et amiraux qui ont tous assumés des commandements importants dans la Wehrmacht de Hitler. Il en est de même dans la diplomatie (85 % des collaborateurs), dans l'appareil judiciaire (1.000 juges).

Et voici que s'affirme le désir incroyable de ces gens de s'assurer des bases dans notre pays même. Des bases, pourquoi faire ? Pour quels nouveaux crimes ?

Peut-il se faire, se concevoir, que ceux qui ont mis l'Europe à feu et à sang puissent, tout à coup, être devenus nos amis ?

Si les anciens généraux de Hitler réclament des armes atomiques c'est pour reprendre la guerre de Hitler contre les mêmes.

Notre tragique expérience et nos combats héroïques nous autorisent à crier : alerte au danger que constituent ces nouveaux pas dans la reconstitution de la puissance militaire d'une Allemagne qui n'a pas abandonné ses visées !

Certes, le monde et l'Europe de 1960 ne sont pas ce qu'ils étaient en 1939, les forces de paix sont puissantes, elles grandissent en Allemagne même. Mais ceux qui firent verser tant de larmes occupent des positions trop importantes pour que nous n'élevions pas notre voix contre les nouveaux encouragements qui leurs sont accordés.

Fidèles à notre Serment prononcé le 11 avril 1945 à Buchenwald, avec tous les Français, indignés comme nous par cette insulte à nos martyrs, nous exigeons l'arrêt des opérations d'installation des bases militaires allemandes en France !

Trop de criminels de guerre ont pu braver la justice jusqu'à présent pour que nous n'exigions pas leur châtiment.

Les crimes de Tulle ne sont toujours pas punis. Le général allemand Lammerding doit être extradé. Il faut qu'enfin cesse le scandale de voir un général hitlérien comme Speidel détenir entre ses mains le destin de nos jeunes placés sous son commandement.

Rien ne pourra nous faire oublier les crimes dont nous avons été les témoins !

Charles ROTH,
Secrétaire Général de l'Amicale.

La municipalité de LEAU, près de Bernburg-sur-Saale (RDA), qui élève un musée de la déportation sur le lieu de ce commando de Buchenwald, projette également un Monument à la mémoire des déportés de cette région.

Elle désirerait connaître les noms des Français qui trouvèrent la mort à LEAU, afin de leur rendre un hommage solennel.

Nous serions heureux que tous les anciens de LEAU puissent faire connaître à l'Amicale les noms de leurs camarades décédés à cet endroit.

INQUIETUDES A BONN AU SUJET DU PROCES EICHMANN

Le journal « Tribune des Nations » fait état des inquiétudes ressenties dans certains milieux de Bonn au sujet des révélations que pourrait faire Eichmann lors de son procès. Ce journal parle d'une « première liste de personnes en danger » qui circule parmi les « initiés » et dont il cite les noms suivants : le Dr Werner von Barmen, du ministère des Affaires étrangères, responsable de la déportation de Juifs belges; le prince Otto von Bismarck, député CDU, qui a organisé la déportation de 5.000 Juifs yougoslaves; le Dr Becker, ambassadeur fédéral au Caire, ancien Obersturmführer SS; le Dr Klaiber, ambassadeur fédéral à Rome; le Dr Felix Gerte, ancien Untersturmführer SS et actuel conseiller au ministère des Affaires étrangères.

Protestation Solennelle de l'Amicale

Pour protester contre l'octroi de bases françaises aux militaristes allemands, l'Association de la Seine de la F.N.D.I.R.P. avait pris l'initiative d'une marche patriotique à Paris le 8 octobre. Notre Amicale s'était associée à cette marche des rescapés des camps de la mort qui devait se dérouler dans le calme et la dignité.

ELLE A ETE INTERDITE PAR LE GOUVERNEMENT.

Ainsi les déportés, qui furent les plus grandes victimes de l'Allemagne de Hitler, n'ont plus le droit d'exprimer publiquement leurs inquiétudes quand notre territoire est ouvert à la nouvelle Wehrmacht dirigée par de nombreux généraux de l'ex-armée hitlérienne.

L'Amicale BUCHENWALD-DORA élève la plus véhémente protestation contre cette interdiction; elle prend acte de l'attitude méprisante du gouvernement vis-à-vis des déportés et en a fait part au Président de la République.

L'Amicale toute entière et unie restera fidèle au serment de Buchenwald. Rien ne la détournera de cette voie.

LES CRIMES DU Dr GLOBKE

D'après le journal « Hamburger Echo », Globke serait le véritable responsable de l'extermination de 46.000 Juifs grecs et de 680 Grecs de Salonique; à ce sujet, le journal parle d'une « répétition pénible de l'affaire Oberländer ».

Globke avait été, en 1942, envoyé par Hitler en Roumanie pour discuter avec Antonescu d'un accord à la suite duquel 110.000 Juifs roumains furent « évacués sans retour ».

On sait que le Dr Globke est actuellement Secrétaire d'Etat à la Chancellerie fédérale allemande.

Les avions à croix noires dans le ciel de France...

Selon une dépêche de l'A.F.P. du 24 septembre, l'installation en France de bases de l'aviation militaire allemande serait imminente.

Ainsi se précisent les anciennes rumeurs d'après lesquelles des avions militaires allemands seraient basés à Cognac, Montpellier, Orange, St-Dizier, et peut-être Châteauroux (cette ville étant citée par le journal « Combat » du 26 septembre). D'ailleurs, le 14 septembre, deux avions de chasse à réaction, frappés de la sinistre croix de Malte noire, décollaient à 10 h. 30 de la base 113, à St-Dizier.

Un journal américain explique le développement de la Luftwaffe pour en venir à cette conclusion :

« ON CONSIDERE QU'EN 1962 LA LUFTWAFFE SERA LA PLUS PUISSANTE ARMEE DE L'AIR DE L'O.T.A.N., ET AURA UNE FORCE DE FRAPPE EGALE A CELLE DE TOUTES LES AUTRES PUISSANCES DE L'O.T.A.N. REUNIES ».

Voilà qui promet; et le journal allemand « Die Welt » écrit bien tranquillement que l'installation de bases aériennes allemandes en France donne à notre pays « toutes les possibilités de contrôle efficace sur l'armée allemande ». C'est un peu comme si l'on disait que la France n'a jamais eu de moyens plus efficaces de contrôler l'armée allemande qu'entre 1940 et 1944, lorsqu'elle campait sur son sol.

...et le martellement des bottes sur notre sol.

Mais il n'y a pas que des bases aériennes. La dépêche citée par l'A.F.P. indique que « 75 jours d'approvisionnement de l'armée allemande en munitions et matériels divers pourront être stockés en France ». On parle aussi de polygones d'artillerie.

Enfin, au début de ce mois, on apprendait que 4 bataillons de la Bundeswehr allaient se rendre en manœuvres au camp de Mourmelon, près de Reims.

Ainsi, des soldats, des officiers allemands risquent de se promener bientôt dans nos villes. Nous faudra-t-il les entendre, sans broncher, brailler à nouveau leurs marches guerrières ?

C'est là, non seulement une bien grave menace pour notre pays, mais aussi un insolent défi à la mémoire de nos morts et de tous ceux qui ont enduré la malversation du militarisme allemand. Plus unis que jamais, les rescapés et les familles de nos disparus, avec tous les résistants, se dresseront pour écarter cette menace et ce défi.

Le gouvernement a renié les engagements pris et manqué à la parole donnée...

... Voilà ce qu'il faut constater après avoir entendu les commentaires ministériels sur le budget des Anciens Combattants pour l'année 1961. Lors de la conférence de presse tenue le 5 octobre dernier, le Président de l'U.F.A.C., Etienne NOUVEAU, a fourni à ce sujet des précisions qu'il est bon de citer :

« Au mois de février, a-t-il déclaré, M. Triboulet avait affirmé que la retraite serait rétablie pour tous. Or la décision prise ne concerne, en fait, que les anciens combattants de 1914-18. Bien sûr, le gouvernement est revenu en partie sur la formule : « Le pouvoir ne recule pas », et cela grâce à l'action des anciens combattants, mais il n'empêche que cette discrimination provoque dans nos rangs une grande déception et une profonde irritation. »

Quant à l'annonce tapageuse d'une augmentation de 40 milliards du budget des anciens combattants, l'U.F.A.C. estime qu'elle constitue, non pas une amélioration mais une restitution partielle. M. Etienne Nouveau a expliqué que cette somme se décomposait de la manière suivante : 7 milliards pour couvrir en partie la suppression de la retraite, près de 15 milliards pour le jeu du rapport constant (encore faut-il remarquer qu'il existe toujours un décalage avec la hausse du coût de la vie), puis une quinzaine de milliards pour compenser une insuffisance de crédits de l'année dernière.

« Finalement, a déclaré Etienne Nouveau, l'augmentation réelle du budget des anciens combattants pour 1961 ne dépasse guère un milliard. »

Avec cette majoration, on ne pourra accorder aux veuves qu'une augmentation insignifiante (entre 457 et 914 francs par an), cependant que les très grands mutilés ne recevront qu'une petite partie de ce qu'on leur avait promis (un peu plus de 600 francs).

Nous sommes entièrement d'accord avec ces conclusions et l'Amicale s'associera et soutiendra toutes les décisions d'action du Comité d'Entente : U.F.A.C., Grands Invalides, F.N.C.P.G. et Fédérations des Amicales régimentaires.

Désormais notre Bulletin est ouvert à la publicité et aux annonces payantes

Ecrivez à l'Amicale avec vos propositions de placards publicitaires ou annonces; nous vous indiquerons notre tarif.

MERCI.

Les 25 années d'expérience que vous offre

2 garanties valent mieux qu'une... et rien ne remplace :

Les qualités indiscutables de ses sélections

RADIO TELEVISION

95 B^{is} MAGENTA (1^{er} ETAGE)
Tel. NO. 64-70 - PARIS

arienne Radiola TEVEA Astor SCHNEIDER La Voix de son Maître PATHE MARCONI

OU EN EST L'ERECTION DU MONUMENT AU PERE - LACHAISE ?

Le Comité du Monument s'est réuni à Paris le mardi 4 octobre 1960. Il a fait le point de la situation et examiné la question cruciale dont tout dépend : la rentrée des fonds dans la trésorerie. Les fonds rentrent, tous les travaux exécutés et les frais engagés sont payés, il n'y a aucune dette. Le disponible en caisse est d'environ 1.500.000 anciens francs. De nouveaux versements sont annoncés. Cependant l'état de nos finances est insuffisant pour réaliser les deux derniers stades : 1) coulage en bronze du groupe de 3 mètres de haut actuellement en plâtre et finition ; 2) édification sur l'emplacement et inauguration. Pour réaliser ces deux stades, compte tenu de l'augmentation des prix depuis l'établissement des devis et prévisions initiales datant de deux ans, il faut prévoir encore environ 5 millions d'anciens francs.

Les démarches auprès des collectivités se poursuivent activement et rencontrent un accueil digne de l'œuvre entreprise.

Le nombre des municipalités ayant répondu favorablement à notre appel s'élevait à la date du 4 octobre à 126. Aux deux listes publiées dans nos précédents bulletins, il faut ajouter les villes suivantes :

ANICHE, CAHORS, CHARMES, DOLE, GRENOBLE, LOMME, MONDRAGON, MONTCEAU-LES-MINES, MONTEREAU, REIMS, SASSENAGE, SENLIS, TOULOUSE.

Le nombre des Organisations syndicales qui ont effectué des versements est de 63. De ce côté la saison estivale ne nous a pas favorisé puisque 62 d'entre elles ont déjà été citées dans nos précédents bulletins. La 63^e étant :

LA FEDERATION POSTALE C.G.T.

Nous avons plus de mille demandes en cours tant auprès des municipalités que d'organisations de toutes catégories, mais qui n'ont pas encore répondu à notre appel. De nouvelles demandes seront encore adressées.

Voilà, chers lecteurs du bulletin, où nous en sommes dans l'édification du monument à nos morts de Buchenwald-Dora. Aidez-nous dans toute la mesure de votre possible, notamment en intervenant auprès des collectivités sensibles au noble but que nous poursuivons, pour qu'enfin soient dignement honorés ceux qui pour notre pays ont fait le sacrifice de leurs vies dans ces camps maudits.

CHRONIQUE DE LA B. F. A. L.

Nous remercions tous les camarades qui nous ont écrit à la suite des articles parus dans nos précédents bulletins concernant la B.F.A.L. Nous recueillons soigneusement les noms de combattants dont les noms ont été omis dans le « Livre Blanc ». Certains de nos correspondants soulèvent des problèmes et posent des questions que nous vous proposons d'évoquer dans le bulletin sous forme de chroniques.

Nous répondons, ci-dessous, aux questions posées par :

le camarade TEYSSIER, de Marmande.

— Oui, les camarades du convoi de St-Sulpice arrivés à Buchenwald le 6 août 1944 et qui étaient organisés entre eux en groupes F.T.P.F. ont été intégrés en bloc dans la B.F.A.L. Ils sont donc des combattants de la brigade.

Sont également admis comme tels ceux qui ont été envoyés ultérieurement dans des commandos extérieurs alors qu'avant leur départ du camp ils étaient incorporés aux unités de la B.F.A.L. En général, l'appartenance à la brigade n'est pas exclusivement réservée à ceux de ses combattants qui sont toujours restés à Buchenwald jusqu'à la libération, mais à tous ceux qui, à un moment donné, en ont fait partie. C'est tout à fait normal.

Les fluctuations dues aux départs et retours de commandos de mai 1944 à avril 1945 sont une des causes importantes rendant difficile la mise à jour complète de la liste des combattants de la brigade. Il était connu en éditant le « Livre Blanc » en 1954 que la liste était incomplète.

L'un des buts de nos articles est précisément d'essayer de combler ces lacunes.

... le camarade DELAHAYE, de Plachy-Buyon.

Ton nom devrait figurer sur le « Livre Blanc » aux côtés des six autres camarades cités dans ta lettre. D'ailleurs trois d'entre eux y figurent (ils sont toujours restés à Buchenwald), mais deux autres, comme toi, n'y figurent pas. Ce sont : GERMAIN, de Creil, et HEBERT, de Laon.

Précisons, en passant, que les camarades de la 6^e Bau-Brigade, dont nous parlons par ailleurs sur ce bulletin, parmi lesquels on trouve HEBERT, ci-dessus nommé, ainsi que d'autres comme FLANDRES, ALLIAUME, HUARD, etc., qui étaient organisés dans la brigade avant leur départ du camp survenu après le bombardement d'août 44, devraient tous figurer sur la liste du « Livre Blanc ».

Pour en revenir au problème soulevé par notre ami DELAHAYE, les camarades du convoi de Compiègne arrivés à Buchenwald le 12 mai 1944 et qui appartenaient jusque-là à l'organisation militaire clandestine des prisons de Châlons-sur-Marne/Melun, appartiennent également à la B.F.A.L. C'est le même cas que pour ceux de St-Sulpice mentionné plus haut. Cette organisation, dont la structure militaire avait été parfaitement mise au point dans les prisons en France, ne cessa pas de fonctionner au camp de Compiègne et après l'arrivée au petit camp. Elle fut intégrée en bloc à la B.F.A.L. et certains de ses groupes ne subirent presque aucune modification jusqu'à la lib.

Devant le Monument de LAGEON (Deux-Sèvres)

Dans cette localité un monument honore la mémoire des déportés de la région parthenaisienne disparus dans les camps nazis, à Buchenwald en particulier. Le 1^{er} octobre s'est déroulé en ce lieu une cérémonie anniversaire à laquelle participa la population recueillie et de nombreuses personnalités locales. L'Amicale y était représentée par notre camarade René CADORET, entouré des rescapés et familles de nos morts. Le drapeau de l'Amicale était porté par le fils d'un de nos camarades disparus et notre couronne par René CADORET et le camarade HELIER, de Parthenay. Après l'exécution de « La Marseillaise » et la minute de silence, le discours d'hommage fut prononcé par le Dr LAFFITTE, de Niort, ancien déporté, membre de l'U.N.A.D.I.F.

L'Amicale s'associe à la ferveur des familles et des rescapés, de tous ses amis de Lageon et de Parthenay qui n'oublient pas par qui, pourquoi sont morts nos camarades disparus dans les camps de l'Allemagne hitlérienne et ne veulent plus jamais revoir cela.

La 6^e Bau-Brigade ...en Touraine

La 6^e Bau-Brigade avait quitté Buchenwald après le bombardement du 25 août 1944. Ce commando, composé essentiellement de cheminots, parqué dans des wagons, était utilisé par les seigneurs de la guerre pour le déminage et le déblayage des voies ferrées détruites par l'aviation alliée. Il y a seize ans de cela. Beaucoup des anciens de la 6^e Bau-Brigade sont morts. Il en reste quelques-uns.

Ce sont les rescapés de ce commando qui se sont retrouvés, le 14 août dernier, à Saint-Avertin, un joli coin de Touraine, près de Tours. Ils étaient 19 avec leurs familles, dont la veuve de notre regretté camarade Marceau FLANDRES. Le camarade HUARD, qui a fait part à l'Amicale de cette rencontre, nous écrit notamment :

« Nous étions tous très émus et tout le monde avait l'œil brillant après que notre camarade HEBERT, en quelques mots, rappela notre vie au camp, notre solidarité et l'union de tous. Une minute de silence fut observée en l'honneur de tous nos camarades disparus. Une discussion très amicale sur l'union de tous les déportés eut lieu et tous les camarades présents furent d'accord pour resserrer les liens de la Résistance et de la Déportation ».

Avant de se quitter, nos camarades décidèrent de se réunir à nouveau l'année prochaine à PERPIGNAN, en espérant que les camarades excusés et tous les rescapés de la 6^e Bau-Brigade et leurs familles puissent participer à cette rencontre.

De telles rencontres nous prouvent combien sont vivaces et profonds les sentiments qui unissent entre eux les anciens déportés des camps de la mort ; l'Amicale est heureuse de pouvoir publier un tel compte rendu dans son Bulletin.

Bravo pour les camarades de la 6^e Bau-Brigade.

sous son faux nom, a accompli durant de longs mois un sérieux et difficile travail pour notre organisation de résistance à Buchenwald, alors qu'aucune de ses identités, vraie ou fausse, ne figure au « Livre Blanc ».

... le camarade LEVASSEUR Albert, de Gennevilliers.

Aucun livre n'est actuellement sur le point de paraître au sujet de la Brigade et de son action. Le « Livre Blanc » est paru depuis 1954 et ton nom y est inscrit, page 434, 1^{re} colonne. Presque tous les noms des camarades du corps-franc « Zimmermann » sont sur la liste et nous avons écrit un article spécial les concernant dans le bulletin n° 43 (2^e trimestre 60). On peut se procurer le « LIVRE BLANC SUR BUCHENWALD » à l'Amicale pour le prix de 4 NF. Pour envoi du livre emballé franco : ajouter 1,80 NF.

R. A.

P.S. — Nous remercions par avance tous ceux qui nous écriront encore pour étoffer les archives de la B.F.A.L.

La Grande Famille de Buchenwald

NOS DEUILS

Marcel WARNESSON, Paris-3^e (Buchenwald 51.226), décédé le 29 juillet, après une cruelle maladie. Nous avons tellement l'habitude de le voir souvent à l'Amicale et dans toutes ses rencontres, à cette Amicale à laquelle il était si attaché, que sa disparition crée un grand vide parmi nous. **Richard LEDOUX** représentait l'Amicale aux obsèques qui eurent lieu le 2 août et assura **Madame WARNESSON** et la famille de notre dévouement.

Fernand ALA VOINE, de Bohain (Aisne) (43.741), disparu fin juillet.

Robert FIGAL, de Fontaine-sous-Montaignillon (Seine-et-Marne).

Notre camarade **Pierre MANIA**, de Rouen, a perdu sa mère le 11 août.

Pierre DURANDE, de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), a eu la douleur de perdre sa femme, et **Jean MATHIEU**, Paris-1^{er}, sa mère.

Docteur Pierre SEGELLE, ancien de Buchenwald et d'Elrich, ancien Maire d'Orléans, décédé en octobre 1960.

Mme LAURENT, d'Aubusson, est décédée récemment.

Par le retour du Bulletin, nous avons appris les deuils suivants :

Claude DUSSOUR, Yzeure (Allier).

Mme Pauline BLANCHON, St-Martin-de-Nigelles (Eure-et-Loir).

Georges CAEN, Morlaix.

André LAFONT, Saint-Geniès-de-Malgoire (Gard).

Mme PONS, Saubrigues (Landes).

Pierre MARTINEAU, Angers.

Louis REYNIER, Lyon.

Raymond BOGE, Albert (Somme).

Camille SUDRIE, Limoges.

FILLON, Arc-les-Gray (Hte-Saône).

A toutes les familles, nous adressons l'expression de notre sympathie attristée.

DISTINCTIONS

Nous avons le plaisir de citer les promotions suivantes :

Au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, notre camarade **Paul MAURY**.

Officier de la Légion d'Honneur, notre camarade **Paul GUIGNARD**.

Chevalier de la Légion d'Honneur, notre camarade **René CADORET**.

Décoré de la Médaille Militaire, notre camarade **Edgar SAGET**.

Nous adressons nos félicitations à ces nouveaux promus pour les distinctions qu'ils ont bien méritées.

A PROPOS DES DISTINCTIONS

Dans chacun de nos bulletins, nous nous faisons un réel plaisir de citer les noms, du moins ceux portés à notre connaissance — et parfois avec un peu de retard — des anciens de Buchenwald, de Dora et des commandos, qui reçoivent des distinctions honorifiques au titre de la Résistance et de la Déportation.

Ceux qui vécurent ensemble, durant de longs mois, dans les camps de la mort, se connaissent bien entre eux; ils éprouvent très justement une évidente satisfaction lorsque sont reconnus les mérites de leurs frères de combat et de souffrances car, à travers eux, c'est la Résistance et la Déportation toutes entières qui sont honorées. Mais les rescapés et les familles des morts ressentent dans le même temps un pénible sentiment en constatant que tous ceux qui en sont dignes ne sont pas honorés comme il se devrait. Ils n'admettent pas les intolérables discriminations dont sont victimes ceux de leurs camarades qui se voient refuser les titres que leurs états de service justifient très largement. Ils estiment que les distinctions doivent être attribuées à tous ceux qui les ont méritées sans que n'interviennent des considérations partisans inadmissibles, et qui plus est, absolument étrangères aux motifs valables d'appréciations.

Ayons le courage de poser le problème jusqu'au bout. En effet, il est bien connu que bon nombre d'ayants droit aux distinctions — c'est-à-dire remplissant les conditions requises — hésitent à remplir les formulaires de demandes et préfèrent s'abstenir plutôt que d'avoir à subir ces discriminations vexatoires qu'ils connaissent bien; en d'autres cas elles leur ont déjà été infligées, par exemple lors des demandes de cartes D.I.R. Ces vexations odieuses qui portent atteinte à leur dignité, s'il est vrai qu'ils les ont affronté dans d'autres circonstances, ils répugnent à les encourir à nouveau pour une distinction si honorifique soit-elle.

Dans le privé, les camarades qui ont choisi cette attitude vous diront : « Après tout en acceptant les risques que nous avons courus,

lorsque nous menions le rude combat contre les hordes hitlériennes opprimant notre pays, quand nous subissions l'inhumain régime des camps, pensions-nous aux décorations ? Non certes, alors qu'ILS se les gardent... ». « ILS » en l'occurrence, ce sont les dispensateurs partisans d'aujourd'hui. D'autres camarades préfèrent observer sur cette question un silence qui a une odeur de mépris. Il y a aussi de la pudeur et de la modestie dans ces attitudes. On comprend parfaitement bien tous ces camarades — lequel d'entre nous n'a-t-il pas éprouvé les mêmes appréhensions —, mais ont-ils raison ? Certainement pas.

Ceux qui ont raison sont ceux qui, sans se préoccuper des mesures discriminatoires possibles, présentent leurs demandes tout simplement parce qu'ils remplissent les conditions. N'oublions pas que l'attribution EQUITABLE des décorations et distinctions est un moyen — entre bien d'autres — d'honorer et glorifier les combattants de la Résistance disparus ou rescapés; c'est contribuer de cette manière aussi à maintenir haut le souvenir impérissable de la Résistance, précisément dans une période où certains souhaitent trop vivement ne plus en entendre parler.

La discrimination actuellement pratiquée est une tentative de détourner la Résistance de ce qu'elle fut REELLEMENT. Nous ne devons pas céder devant cette entreprise de désagrégation et de division qui doit manquer son but. On doit donc recommander à tous les camarades remplissant les conditions requises de remplir et présenter les formulaires pour les décorations et distinctions auxquelles ils peuvent prétendre. Par la suite ces demandes devront être défendues pied à pied. En ce qui la concerne l'Amicale fera tout son possible pour aider, conseiller les camarades qui le désireront et en tout cas pour dénoncer les mesures discriminatoires qui lui seront signalées.

QUI A CONNU ?

MIAN René, né le 19 mars 1911; arrivé à Buchenwald le 27 juin 1943, matricule 14.860; décédé le 26 novembre 1943; avait été condamné à Rouen, le 25 mars 1942.

HAZE Rémy, né le 26 septembre 1922; arrivé à Buchenwald le 27 novembre 1944; décédé le 25 janvier 1945.

Présenter tous renseignements et témoignages à l'Amicale qui transmettra aux familles.

Nous avons appris que notre camarade **René GANDRILLE**, ancien de Tekla, a été victime d'une odieuse agression à Pithiviers. Nous lui adressons toute notre sympathie.

E. HENRY
HAUSSONVILLE
SUCCESEUR
90, Avenue Simon Bolivar, 90
Paris-19^e
(Métro : Bolivar)
Téléphone : Nord 62-05
FLEURS NATURELLES
(Fournisseur de l'Amicale)

VOTRE CARTE DE L'AMICALE 1960

Avez-vous pensé à la régler? Il n'est pas trop tard... Rescapés, familles de nos disparus, l'Amicale compte sur vous;

L'AMICALE C'EST VOUS !

Vos Noms et Prénoms :

Votre adresse complète :

Camps et Commandos :

Degré de parenté :

(pour les familles)

Avec ces indications, adressez-nous un mandat de 2 NF. (minimum), à notre Compte Chèque Postal : Amicale BUCHENWALD-DORA, 10, rue Leroux, Paris-16^e. C.C.P. PARIS 10.250-79.

Des Meubles ?

OUI ! MAIS DU BEAU MEUBLE

DIRECTEMENT
DU FABRICANT
AU PARTICULIER
Chez

Marcel VITTE

(Ancien Déporté de Buchenwald)

11, Rue Alexis-Penan
à MONTREUIL (Seine)
Métro : Croix-de-Chavaux
Tél. : AVR. 58-34

LIVRAISON GRATUITE
Catalogue gratuit
sur demande